

Séance ordinaire du 29 août 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-neuvième jour du mois d'août deux mille seize à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Robert Maranda.

Sont absents : les membres du conseil Réjean Lamontagne et Michel Patry et le maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-08-79

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 août 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Ressources humaines

Amendement au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis 2015-2019

Document d'aide à la décision RHAC-2016-031 »

« Infrastructures

Entente à intervenir avec Hydro-Québec et autres partenaires relative à l'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques dans le cadre de la réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-083-R-1 »

« Infrastructures

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement, Environnement et Lutte contre les changements climatiques relatif aux ouvrages de gestion des eaux

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-126 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-80

Période de questions

Environ 18 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des

questions et émettent des commentaires.

CV-2016-08-81

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juillet 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 27 juillet 2016, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2016-08-41 « Demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire la permission d'octroyer un contrat de service relatif à la gestion des matières résiduelles de gré à gré » par le remplacement des mots « Direction des infrastructures » par les mots « Direction de l'environnement ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-82

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 21 et 27 juillet 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 21 et 27 juillet 2016 est déposé.

CV-2016-08-83

Résolution visant à transmettre nos condoléances aux membres de la famille de monsieur Maurice Ampleman

ATTENDU que monsieur Maurice Ampleman a été une figure importante au sein de la communauté lévisienne, notamment à titre de membre du conseil de l'ex-Ville de Lévis de 1969 à 1981;

ATTENDU que monsieur Ampleman a toujours été très actif dans sa communauté en s'impliquant au sein de plusieurs organismes communautaires, notamment comme membre du Club Lion pendant près de cinquante ans où il a grandement contribué au développement de cet organisme;

ATTENDU que cet homme fait partie des bâtisseurs lévisiens et qu'on lui reconnaît son dévouement et son engagement au sein de la communauté lévisienne;

ATTENDU qu'il a reçu de nombreux honneurs, tels que récipiendaire de la Plaque Melvin en 1992 et la Médaille Tris Coffin en 2008, les deux plus hautes récompenses consenties à un membre Lion, et la Médaille pour aîné du Lieutenant-Gouverneur du Québec en 2009 pour son engagement bénévole

soutenu au niveau social et communautaire;

ATTENDU que monsieur Ampleman fait partie des bâtisseurs lévisiens qui se sont distingués toute leur vie par leur implication sociale;

ATTENDU que monsieur Ampleman est un exemple à suivre pour les générations futures tant pour sa détermination que pour sa loyauté;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à la famille de monsieur Maurice Ampleman à la suite de son décès.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-84

Embauche d'une adjointe au directeur - sécurité civile à la Direction du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-050](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre d'adjointe au directeur – sécurité civile à la Direction du service de la sécurité incendie, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-050.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-85

Réembauche d'un conseiller stratégique à la Direction générale

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-059](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la réembauche de Benoît Chevalier à titre de conseiller stratégique à la Direction générale, poste contractuel hors cadre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision RHAC-2016-059.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-86

Dépôt du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2016

[Document d'aide à la décision DG-2016-182](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2016, est déposé à titre d'information.

CV-2016-08-87

Financement de la dépense relative aux études pour le suivi des terrains inclus dans l'aire de conservation du Plan de gestion des milieux naturels
[Document d'aide à la décision ENV-2016-022](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De financer la dépense relative aux études pour le suivi des terrains inclus dans l'aire de conservation du Plan de gestion des milieux naturels, au montant maximal de 65 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-88

Inscription d'un avis de décontamination sur le lot 3 891 627 du cadastre du Québec (1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)
[Document d'aide à la décision ENV-2016-027](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le chef de service à la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement à signer tout document relatif à la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, afin de procéder à l'inscription de l'avis de décontamination sur le lot 3 891 627 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-89

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues au contrat d'assurance
[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2016-009](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'affecter un montant de 20 529 \$, taxes nettes, provenant de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues au contrat d'assurance, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2016-009, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés suite à un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-90

Proclamation de la *Journée internationale des bénévoles*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-011](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De proclamer la journée du 5 décembre 2016, *Journée internationale des bénévoles*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-91

Proclamation de la *Journée internationale des aînés et des aînées*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De proclamer la journée du 1^{er} octobre 2016, *Journée internationale des aînés et des aînées*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-92

Appui à la candidature de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or pour la *Finale des Jeux du Québec, hiver 2019*

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-026](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'appuyer la candidature de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or pour la *Finale des Jeux du Québec, hiver 2019*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-93

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1er janvier au 30 juin 2016

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-028](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'affecter un montant de 115 036 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires et les salaires des employées affectées

temporairement à d'autres tâches, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2016-028.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-94

Modification des règlements d'emprunts fermés et annulation du pouvoir d'emprunt

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-029](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier les règlements d'emprunt, compte tenu, le cas échéant, des appropriations du fonds général et des subventions reçues, par le remplacement des montants de la dépense et de l'emprunt par ceux énumérés en annexe à la présente fiche de prise de décision FIN-TRE-2016-029, et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'annuler les soldes résiduels de chacun de ces règlements dans ses registres, tels qu'ils sont précisés à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-95

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 2 059 668 et 2 059 669 du cadastre du Québec (rue Roberge, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-175](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 2 059 668 et 2 059 669 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 9,78 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-96

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 5 613 481 et autres du cadastre du Québec (chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-177](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des parties des lots 5 613 481, 5 061 875, 1 963 247, 3 472 980 et 1 963 946 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 6,07 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-97

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 1 962 370 et 2 871 590 du cadastre du Québec (rue Napoléon Hébert, secteur Saint Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-183](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 1 962 370 et 2 871 590 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 30,62 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-98

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec (rue J. B. Renaud, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-184](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 3 296 292 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 32,15 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-99

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des lots 4 960 136 et autres du cadastre du Québec (chemin Harlaka, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-186](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des lots 4 960 136, 4 960 138 et 4 960 140 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 10,21 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-00

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des lots ou d'une partie des lots 2 845 943 et autres du cadastre du Québec (rue des Dahlias, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-188](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion des lots ou d'une partie des lots 2 845 943, 2 845 932 et 2 845 933 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3,67 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-01

Bail à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec concernant la location d'un local et d'aires de stationnement (5333 et 5337, rue de la Symphonie, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-058](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure le bail à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec concernant la location d'un local de 459,6 mètres carrés et d'aires de stationnement, situés au 5333 et 5377, rue de la Symphonie (secteur Charny), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-058, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-02

Modifications à la circulation dans le cadre de l'édition 2016 du *Festival Jazz Etcetera Lévis*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-138](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De ratifier et d'autoriser les modifications à la circulation, telles qu'indiquées à la fiche de prise de décision DEV-2016-138, du 9 au 15 août 2016, pour la tenue du *Festival Jazz Etcetera Lévis*, de même que d'autoriser les spectacles musicaux jusqu'à minuit les soirs de l'édition 2016 de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-03

Fermeture temporaire du Parcours des Anses et de certaines rues, interdiction de stationner lors du *Marathon SSQ Lévis/Québec*, tirs à blanc et soutien logistique

[Document d'aide à la décision DEV-2016-147](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De ratifier et de fermer temporairement une partie du Parcours des Anses ainsi que certaines rues et d'interdire le stationnement sur certaines rues, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-147, les 27 et 28 août 2016, pour la tenue du *Marathon SSQ Lévis/Québec*.

De prendre acte des tirs à blanc qui ont été effectués lors de ce marathon.

De ratifier et d'apporter le support requis sur le plan logistique et technique à Marathon des deux rives Lévis/Québec, selon les paramètres établis à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

De ratifier et d'autoriser l'utilisation d'un espace sécurisé du parc de l'Anse Benson sur le lot 2 155 577 cadastre du Québec, pour l'atterrissage d'un hélicoptère le 28 août 2016 entre 6 h 30 et 7 h 30.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-04

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs au développement, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2016-149](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-149, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-05

Modification de la résolution CV-2016-02-18 « Aide financière à la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches »
[Document d'aide à la décision DEV-2016-156](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De modifier la résolution CV-2016-02-18 « Aide financière à la Table agroalimentaire de la Chaudière Appalaches » par le remplacement des mots :

« 5 000 \$ pour l'année 2015-2016 et 5 000 \$ pour l'année 2016-2017, soit pour un montant total de 10 000 \$ à la Table agroalimentaire de Chaudière Appalaches » ;

par les mots :

« 5 000 \$ pour l'année 2015-2016 et 10 000 \$ pour l'année 2016-2017, soit pour un montant total de 15 000 \$ à la Table agroalimentaire de Chaudière Appalaches ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-06

Participation à un groupe de travail visant la mise en œuvre et la promotion d'une zone franche dans la région de Québec et désignation d'un représentant
[Document d'aide à la décision DEV-2016-157](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De participer au groupe de travail sur la création d'une zone franche dans la région de Québec et de désigner le directeur de la Direction du développement économique et de la promotion, ou son représentant désigné, à titre de représentant aux travaux du groupe.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-07

Aide financière à l'organisme Corporation Charny revit
[Document d'aide à la décision DEV-2016-158](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder une aide financière de 7 000 \$ à la Corporation Charny revit, pour son projet nommé *Achat Local : Quartier Charny*, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-08

Aide financière à l'organisme Travail jeunesse
[Document d'aide à la décision DEV-2016-162](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder une aide financière de 15 000 \$ à Travail jeunesse pour son projet de construction de maisonnettes, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants, afin d'améliorer les milieux de vie et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-09

Modification de la résolution CV-2016-07-06 « Aide financière à l'Adoberge Chaudière-Appalaches »
[Document d'aide à la décision DEV-2016-164](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De modifier la résolution CV-2016-07-06 « Aide financière à l'Adoberge Chaudière-Appalaches » par le remplacement du montant de « 15 000 \$ » par le montant de « 30 000 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-10

Entente à intervenir avec Emploi Québec relative à un programme particulier de formation au bénéfice d'entreprises de Lévis
[Document d'aide à la décision DEV-2016-166](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente de subvention à intervenir avec Emploi Québec, telle qu'annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-166, et d'autoriser le Maire et la greffière par intérim à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-11

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques relatif à l'ouvrage de gestion des eaux (ouverture de la rue Pierre-Perrault, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent
[Document d'aide à la décision BP-2016-018-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques à entretenir l'ouvrage de gestion des eaux pluviales prévue au projet de développement, soit le bassin de rétention qui sera aménagé sur le lot 5 664 500 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage.

De financer la dépense relative aux travaux municipaux pour l'aménagement d'un parc, dans le secteur de la rue Pierre-Perrault, au montant maximal de 200 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-12

Dépôt de listes de contrats au 31 mai 2016
[Document d'aide à la décision APP-2016-108](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mai 2016 sont déposées à titre d'information :

- ✓ liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mai 2016 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) ;
 - ✓ liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mai 2016, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*) ;
 - ✓ liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 mai 2016, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).
-

CV-2016-09-13

Dépôt de liste de contrats au 30 juin 2016

[Document d'aide à la décision APP-2016-142](#)

Les listes suivantes de certains contrats de juin 2016 sont déposées, à titre d'information :

- ✓ liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1er janvier au 30 juin 2016 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - ✓ liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1er janvier au 30 juin 2016, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - ✓ liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1er au 30 juin 2016, (articles 477.3, 3e alinéa et 477.2, 5e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).
-

CV-2016-09-14

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-17 modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2016-006](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-17 modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville et présentation du projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'introduire une règle déontologique relative à une annonce lors d'une activité de financement politique.

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet présente le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville.

CV-2016-09-15

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-18 modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2016-007](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-18 modifiant le

Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis et présentation du projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'introduire une règle déontologique relative à une annonce lors d'une activité de financement politique.

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet présente le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2012-12-03 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel de la Ville de Lévis.

CV-2016-09-16

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (superficie minimale de plancher, localisation et norme spécifique concernant les terrasses pour l'usage C500 ainsi que nombre de cases stationnement exigé pour certains usages commerciaux ou de services dans la zone M2171, en bordure de la côte du Passage, à proximité de l'intersection de la rue Bégin, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-123](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet, dans la zone M2171 :

- ✓ d'autoriser, pour un usage du groupe C5, une superficie maximale de plancher pouvant aller jusqu'à 400 m²;
 - ✓ de retirer, pour un usage du groupe C5, l'obligation d'être situé au rez-de-chaussée;
 - ✓ de limiter, au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment, l'emplacement d'une terrasse saisonnière autorisée à titre d'usage temporaire pour un usage du groupe C5;
 - ✓ de ne plus exiger un nombre minimum de cases de stationnement pour les restaurants, bars, brasseries, café-terrasses, salles de danse, salles de réception et établissements similaires.
-

CV-2016-09-17

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-131](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de modifier la catégorie concernant les bâtiments de grande valeur

patrimoniale et leur terrain afin d'exclure certaines parties de terrains de l'application du règlement;

- ✓ de modifier la catégorie concernant les bâtiments accessoires à un bâtiment de grande valeur patrimoniale afin d'exclure de l'application du règlement, les bâtiments accessoires qui sont situés ou dont la construction ou l'installation est projetée sur une partie de terrain soustraite de l'application du règlement;
 - ✓ d'exclure de l'application du règlement, l'abattage d'un arbre dans certains cas;
 - ✓ de modifier la clause concernant les infractions.
-

CV-2016-09-18

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (clôture et mur de soutènement)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-153](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de modifier les dispositions concernant l'installation d'une clôture et l'aménagement d'un mur de soutènement sur un terrain où est exercé un usage commercial, d'habitation, industriel, public ou communautaire, afin :

- ✓ de limiter, à une hauteur maximale de 2 mètres, en cour avant, et à une hauteur maximale de 3,2 mètres, en cour avant secondaire, latérale ou arrière, la hauteur combinée d'un mur de soutènement et d'une clôture installée à moins d'un mètre du sommet de ce mur;
 - ✓ de limiter les cas où un mur de soutènement peut excéder la hauteur maximale sans palier au cas où un mur de soutènement doit être construit pour aménager un espace de stationnement situé en contrebas de la rue;
 - ✓ d'autoriser uniquement les matériaux suivants pour la construction d'un mur de soutènement :
 - briques avec mortier;
 - blocs-remblais décoratifs ou architecturaux conçus spécifiquement à cette fin; la hauteur d'un bloc doit être d'au plus 45 centimètres;
 - béton coulé sur place;
 - pierres ou roches;
 - poutres de bois équarries traitées, peintes ou vernies;
 - ✓ de supprimer une phrase traitant des talus comprise dans les dispositions concernant les murs de soutènement qui est redondante.
-

CV-2016-09-19

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (superficie minimale de plancher, localisation et norme spécifique concernant les terrasses pour l'usage C500 ainsi que nombre de cases stationnement exigé pour certains usages commerciaux ou de services dans la zone M2171, en bordure de la côte du Passage, à proximité de l'intersection de la rue Bégin, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-123](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-123.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-20

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-131](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-131.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-21

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (clôture et mur de soutènement)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-153](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-153.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-22

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C202 Véhicules automobiles à l'intérieur de la zone M0920, en bordure de la route Lagueux, à proximité du chemin Petit Saint-Jean, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-176](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-06-47.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-23

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (à proximité de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Champigny, zones H1617 et M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-178](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-05-02.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-24

Adoption du Règlement RV-2016-16-13 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-117](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-13 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'abolir l'interdiction de virage à gauche entre 16 h et 17 h pour s'engager sur le boulevard Alphonse-Desjardins à partir de l'entrée privée des Caisses Desjardins (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-16-13 modifiant le Règlement numéro 221
concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-25

Adoption du Règlement RV-2016-16-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-117](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de créer une zone de débarcadère sur une partie de la rue Métivier, dans le secteur Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-16-14 modifiant le Règlement
RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-26

Adoption du Règlement RV-2016-15-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10 Habitation multifamiliale isolée à l'intérieur de la zone H1137, rue Barrette, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-164](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone H1137, les habitations multifamiliales isolées de quatre logements et de prévoir les normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2016-15-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-06-48.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-27

Adoption du Règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1632 et agrandissement de la zone C1631, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-189](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- de créer la zone C1632 à même une partie des zones C1631 et H1620, d'autoriser le groupe d'usages C1 (Commerce au détail et service sans contrainte et sans entreposage extérieur) dans cette zone et de prévoir des normes applicables à ce groupe d'usages;
- d'agrandir la zone C1631 à même une partie de la zone H1620 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-07-99.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-28

Amendement au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis 2015-2019

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-031](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis concernant un amendement au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2016-031.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-29

Entente à intervenir avec Hydro-Québec et autres partenaires relative à l'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques dans le cadre de la réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-083-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente relative à l'enfouissement des réseaux de distribution câblés des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis) à intervenir avec Hydro-Québec et d'autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-083-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-30

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement, Environnement et Lutte contre les changements climatiques relatif aux ouvrages de gestion des eaux

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-126](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De s'engager envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir et tenir un registre des ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet de réaménagement de l'intersection de la rue Jérôme-Demers et de la route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas), ainsi que l'ajout d'un feu de circulation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-09-31

Période d'intervention des membres du conseil

Deux membres du conseil prennent la parole.

CV-2016-09-32

Félicitations aux membres du personnel de la Société de transport de Lévis

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l’unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Société de transport de Lévis pour la mise en place de navettes pour les fontaines d’eau du Quai paquet, pour Festivent et pour les Grands feux Loto-Québec, et de souligner l’excellence du service offert aux citoyens et citoyennes Lévisiens.

Adoptée à l’unanimité

CV-2016-09-33

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2016-09-34

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 19 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Robert Maranda, maire suppléant

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
